

N°10

18 MARS 2022

NOUVELLES DU PETIT-SACONNEX

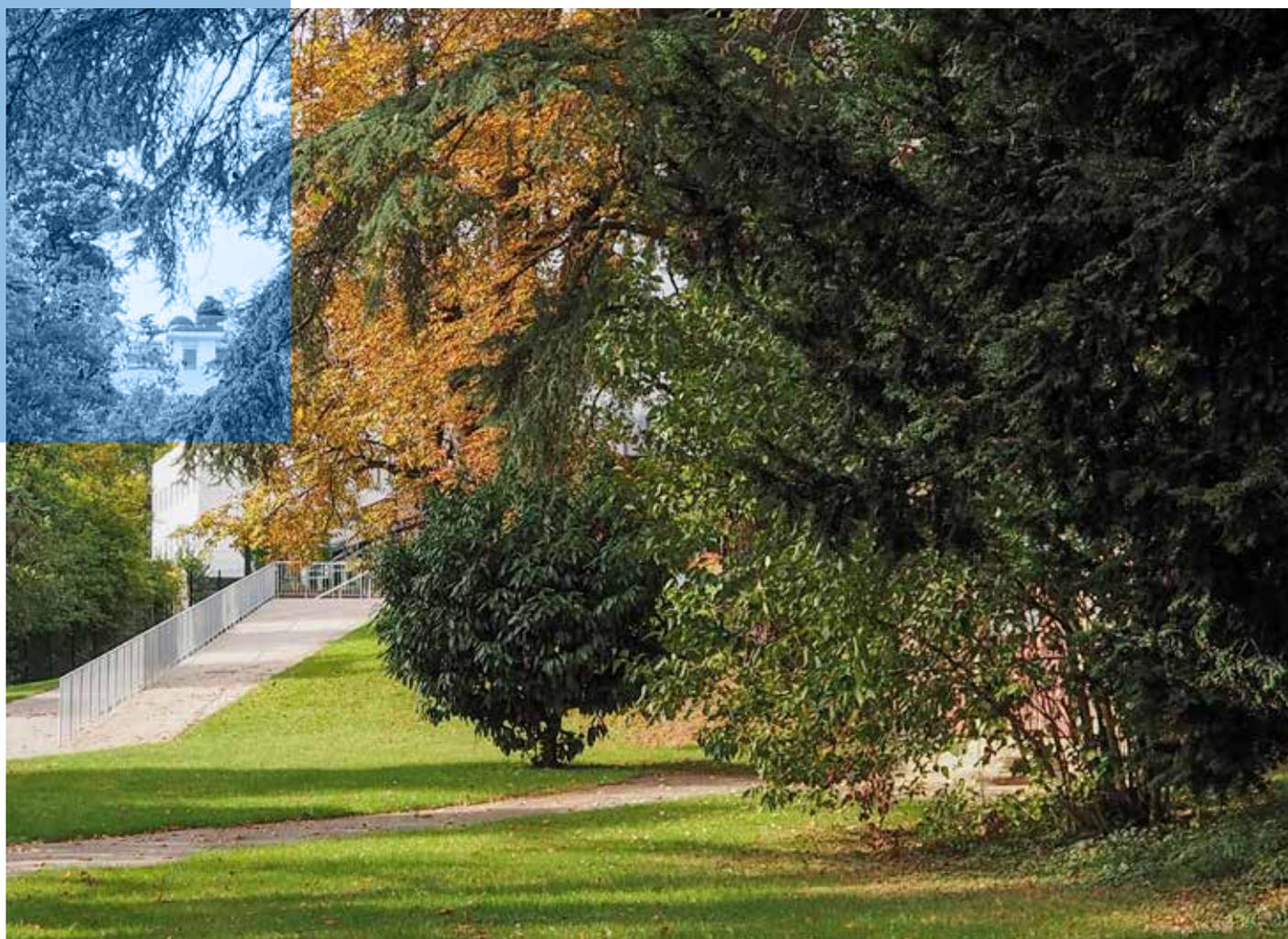
EDITO



En filigrane, les timides signes d'un renouveau

Lorsqu'il s'agit d'envisager notre proche avenir, nos choix de développement restent globalement influencés par la croissance des « trente glorieuses ». De timides signes laissent néanmoins percevoir que les changements nécessaires pour aborder notre devenir ne relèvent plus de ce que l'opinion publique dominante considérait encore récemment comme totalement utopiques. Pour preuve, en vrac, ces petites annonces, celles du « rêve [des Genevois] d'une rade entièrement piétonne » (titre de la Tribune de Genève du 31 janvier 2002), de la création par des citoyens d'une association pour veiller à la préservation des cheminements au bord du Rhône, du retour des wagons-lits, d'une opposition des femmes PLR à de nouvelles centrales nucléaires. Toutes ces actions, souvent adoptées

au plan local, préfigurent une réappropriation de notre environnement pour de nouvelles solidarités, pour une meilleure qualité de vie et pour la préservation de notre santé. Elles sont aussi perceptibles dans notre quartier avec, notamment, le projet de créer une première réserve naturelle urbaine aux Feuillantines et l'engagement de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) d'entamer des discussions avec les habitants du Petit-Saconnex, en particulier avec l'AHPTSG, pour que son parc devienne un espace ouvert au public avec un parcours protégé mettant en valeur sa diversité naturelle. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une organisation internationale invite une association de quartier afin d'engager une concertation pour la mise en valeur de son patrimoine naturel (voir notre article page 3).



SOMMAIRE

Edito

Des Nouvelles de la Villa Dutoit	P. 2
Retour sur l'opération immobilière Côté-Parc	P. 3-4
La FICR, l'exemple réjouissant d'une OI soucieuse de son implication dans le tissu local	P. 5-6
Opposition de diverses associations à un nouveau projet de densification	P. 7
La cabine, un nouveau lieu de rencontres	P. 8
Une information trompeuse qui disqualifie un projet de restauration	P. 8-9
Charles Schaub, Petit-Saconnésien, Hellène d'adoption	P. 10-14
Brèves	P. 15

Des nouvelles de la Villa Dutoit

Suite à l'invitation qui lui a été faite par l'Association des habitants du Petit-Saconnex/Genève à proposer régulièrement une page en lien avec ses activités dans « Nouvelles du Petit-Saconnex », l'Association Villa Dutoit se réjouit de cette possibilité de compléter ses moyens de contact avec les habitants du quartier.

Selon les circonstances et les périodes de l'année, des informations plus ou moins développées concernant la programmation de la Villa Dutoit prendront donc place sur cette page...

En ce début d'année 2022, les activités à la Villa Dutoit reprennent petit à petit. Les entretiens organisés par l'AHPTSG « Puiser dans le mythe grec pour réfléchir au monde d'après » que nous accueillons en nos murs ont recommencé ; ainsi que les animations offertes par l'Association des Tartines et des livres ; et les premiers événements de l'année organisés par nos soins ne vont plus tarder. À commencer par une exposition du peintre Jean-

Pierre Philibert, dont le vernissage a eu lieu le vendredi 4 mars ; - le dimanche 27 mars à 18h, l'ensemble "Nimitta" - Christophe Berthet, saxophone soprano et Massimo Pinca, contrebasse - verra en musique son dernier vinyle. Ce concert intervient après celui qui s'est tenu le 12 mars avec le duo formé de Clémence Tilquin, soprano et Christophe Sturzenegger, piano qui a magnifiquement interprété des oeuvres de Robert Schumann et Richard Strauss

Jean-Pierre Philibert propose une peinture engagée. Un engagement qui l'a amené à traiter du thème de la migration et à être invité notamment à participer à des événements organisés par la Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués, une association de solidarité active qui agit depuis 1939 pour les droits et la dignité des personnes réfugiées et migrantes). Sa peinture s'adresse à nos yeux ; par eux, elle s'adresse également à nos cœurs et à notre conscience. Autodidacte, Jean-Pierre Philibert peint à l'huile depuis une



trentaine d'années des grands formats en recourant à des techniques anciennes. Parmi celles-ci, le travail au couteau, qui augmente la luminosité, les touches se jouant de l'ombre et de la lumière pour donner forme à une ou plusieurs silhouettes. Le regard est capté par le relief et par un personnage central qui interpelle et oblige à la réflexion. L'inspiration est celle du moment, de l'émotion et de la perception tragique des événements. Se révèle une histoire d'hommes, de femmes, d'errance, de solitudes imposées, d'âmes en attente... Sur ces toiles, ici, on les rencontre. Mais c'est certain : on les a déjà croisés.

Exposition du 5 au 19 mars 2022
Ouverture de l'exposition du
mercredi au dimanche entre 14h
et 18h

Présence de l'artiste les samedis
et dimanches

Retour sur l'opération immobilière « Côté-Parc »

Les Nouvelles du Petit-Saconnex dénonçaient déjà (voir numéro 8) cette opération immobilière qui a écoeuré nombre de citoyens à Genève et au Petit-Saconnex. Une tribune du Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz nous offre l'opportunité de revenir sur ce dossier. Cette prise de position parue dans la Tribune de Genève du 15 décembre 2021, sous le titre « La précarité des seniors nous concerne », met en évidence quelques chiffres dont le nombre des personnes âgées en attente de soutien et de logements qui doublera dans trente ans et passera de 30'000 à 60'000. Le Conseiller d'Etat en charge de la solidarité sociale conclut que « ce bouleversement générationnel pose ... des défis immenses en termes sociaux et sanitaires, bien évidemment, mais également en matière d'aménagements, de logements ou de mobilité ». Rappelons que dans l'affaire « Côté-Parc », une Commission administrative - dont les membres étaient tenus par une clause de confidentialité - a, apparemment, sous sa seule responsabilité, fourni un bien public à des promoteurs immobiliers (même si l'opération s'est réalisée dans le cadre d'un droit de superficie valable 99 ans avec, à la clef, une redevance annuelle pour la Maison de retraite du Petit-Saconnex). Cette transaction s'est faite au détriment d'un segment important de notre population vieillissante, celle qui, selon M. Thierry

Apothéloz, mérite, « après une vie entière de labeur, la considération de l'ensemble de la société ». Curieux qu'une telle évidence n'ait pas effleuré le Conseil d'Etat lorsqu'il a fermé la porte à tout élargissement de la Maison de retraite du Petit-Saconnex en bradant les terrains disponibles pour y construire des logements « loyers libres ». Cette opération n'est pas en sans poser de nombreuses questions. Une Commission administrative, mise en place par les autorités cantonales, dispose-t-elle des pouvoirs requis pour aliéner un terrain essentiel pour lutter contre la précarité dont souffrent nos seniors ? Une telle opération peut-elle être réalisée sans en référer aux autorités, en particulier aux pouvoirs exécutifs et législatifs de l'Etat et de la Ville et sans aucune concertation avec les résidents, avec les voisins et tous les acteurs sociaux concernés ? L'Etat peut-il construire des logements de luxe sur une parcelle publique lorsqu'il contraint les propriétaires privés dans les zones de développement à construire des logements subventionnés ? Mais au-delà de ces questions, il convient surtout de revenir sur la dissimulation d'informations qui a permis toute l'opération « Côté-Parc ». Celle-ci a formellement débuté avec la demande d'autorisation de construire déposée le 8 novembre 2019. Pourtant, dans les faits, cette demande n'a pu se matérialiser qu'à la suite d'une





première séquence qui remonte à l'année 2015, lorsque la Commission administrative a décidé de procéder à la réhabilitation de l'un de ses bâtiments, les « Azalées » qui accueille près de 50 résidents de la Maison de retraite. Il ressort aujourd'hui de nouvelles informations que les investissements d'entretien du patrimoine bâti, consentis par les pouvoirs publics pour la restauration des « Azalées », ne visaient pas seulement à mettre « l'accent sur l'intégration de l'édifice dans l'espace vert avoisinant et à améliorer ses performances technique » comme le laissaient entendre les responsables de la Commission administrative en 2015. En fait, avec le renforcement structurel du bâtiment des « Azalées », ils anticipaient déjà - sans qu'aucune information ne soit transmise à ce sujet - l'opération immobilière « Côté-Parc », tenue alors complètement secrète. Ce n'est qu'à travers cette consolidation de la structure du

bâtiment des Azalées que la future surélévation de ce bâtiment - dans le cadre d'une opération purement immobilière - a pu être réalisée. En d'autres termes, la surélévation du bâtiment présentée par les promoteurs de l'opération « Côté-Parc » au lendemain de l'octroi de l'autorisation de construire (en juin 2021), n'a été possible que parce que les pouvoirs publics avaient auparavant - dans une première étape - investi des montants substantiels pour renforcer les structures des « Azalées ». Cet investissement a été gardé confidentiel tout au long de l'opération visant la restauration du bâtiment (80 logements) et fut même complètement occulté lors de la pose de la première pierre en présence de deux Conseillers d'Etat, le 8 mars 2018. En d'autres mots, par le biais de procédures que certains n'hésiteront pas à qualifier d'absconses et d'argent public, la Commission administrative de la Maison de

retraite du Petit-Saconnex a prêté son concours à une opération immobilière privée pour le moins contestable. Certes, la Maison de retraite en retire un bénéfice, c'est le moins que l'on puisse attendre. Mais cet engagement aboutit à l'aliénation d'un bien public essentiel à la qualité de vie d'une partie importante de la population genevoise au moment où l'Etat se plaint justement de manquer d'espaces pour des équipements publics. L'évolution démographique devrait, au contraire, engager les autorités à privilégier la construction de nouveaux logements pour les personnes âgées. En lieu et place de logements pour les personnes âgées, l'Etat a ainsi favorisé, sur une parcelle publique, des logements de luxe et un hôtel quatre étoiles ! L'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) estime dès lors que l'ensemble de cette procédure doit être examinée par les autorités compétentes (Ville et Etat) et qu'une Commission d'enquête doit être mandatée pour faire la lumière sur l'ensemble de ce processus (le dessous des cartes) et en tirer toutes les leçons pour que de tels agissements ne se reproduisent plus.



La FICR, l'exemple réjouissant d'une organisation internationale (OI) soucieuse de son implication dans le tissu local

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a pour mission « d'inspirer, d'encourager, de faciliter et de promouvoir à tout moment toutes les formes d'activités humanitaires des Sociétés nationales, dans le but de prévenir et d'alléger la souffrance humaine, contribuant ainsi au maintien et à la promotion de la dignité humaine et de la paix dans le monde ». La FICR constitue le plus grand réseau humanitaire au monde grâce à ses 14 millions de volontaires dans 192 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qu'elle soutient par le biais de son Secrétariat mondial basé au Petit-Saconnex.

La FICR agit avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et pour améliorer la vie des personnes vulnérables. Elle touche 160 millions de personnes chaque année avec des services à long terme, des programmes de développement et de réponses aux catastrophes. Sa force réside dans son réseau de volontaires, son expertise communautaire inégalée, son indépendance et sa neutralité afin de réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience et l'inclusion sociale des

personnes. Elle joue un rôle crucial pour atténuer les conséquences du réchauffement climatique avec tous les dérèglements qui en découlent (migration, sécheresse, famine, inondation, violence urbaine, épidémies, etc.) et accompagne les Sociétés nationales à être au plus près des populations confrontées à toute catastrophe partout sur la planète (www.ifrc.org)

Créée en 1919 à la fin de la première guerre mondiale, la FICR s'est installée au chemin des Crêts en 1959. Devenu obsolète, le bâti-

Impressions numérique
Impressions offset
Reliure
Or à chaud
Gaufrage
Adressage et mise sous pli

L'Ancienne-Route 75
1218 Le Grand-Saconnex
info@cachot.ch
Tél. 022 798 07 51

ment nécessitait des travaux majeurs et fut reconstruit. Le nouveau siège mondial, inauguré en 2019, regroupe dorénavant ses 350 employés, bien que la structure puisse accueillir 480 places de travail. Dans un esprit de durabilité et de bonne gestion, elle a mis en location l'espace non-utilisé disponible à une entreprise extérieure.

Au Petit-Saconnex, comme d'autres institutions internationales, elle est au centre d'un magnifique parc, vestige d'une ancienne propriété qui dominait la Ville de Genève.



Mue par son sentiment inné de justice et de partage, la FICR souhaite ne pas réserver cet espace à ses seuls besoins. Au contraire, elle s'est d'emblée attelée à établir des contacts pour que ce parc soit envisagé comme un espace à partager avec l'ensemble de la communauté genevoise et en premier lieu avec les habitants du Petit-Saconnex. Cette démarche immédiatement endossée par son secrétaire général, M. Jagan Chapagain, est menée par une équipe de fonctionnaires sous l'égide de Mme Françoise Le Goff, directrice chargée de ce projet. Elle a rapidement abouti à une concertation en y impliquant tous les services publics et institutionnels concernés avec - ce qui est nouveau - également les représentants du quartier.



Ainsi il est prévu que ce « parc urbain » privé devienne un espace communautaire ouvert aux promeneurs de tout âge, en y incluant les personnes à mobilité réduite, notamment, les personnes âgées, de la « Maison de retraite du Petit-Saconnex » toute proche, Le parcours sera doté de panneaux didactiques ou de jeux éducatifs. Le projet mettra en valeur la richesse patrimoniale de tout l'espace, en particulier, une petite glorie et la forêt avec des arbres remarquables. L'ouverture du parc au public permettra en outre de relier la place du Petit-Saconnex avec la promenade des Crêts et les espaces verts adjacents, et la campagne de Budé, à travers un nouveau parcours culturel humanitaire, jusqu'au Musée de la Croix-Rouge. Le chalet qui subsiste à l'entrée du parc - qui fut déjà en 2021 le centre d'organisation du « Petit-Saconnex en fête » - sera restauré avec différents espaces de rencontres et une terrasse. D'entente avec les acteurs locaux, il deviendra un lieu

de rencontres et d'animation pour la communauté locale et, il faut l'espérer, aussi un moyen de renforcer le dialogue interculturel et intergénérationnel, en y incluant les nombreux fonctionnaires internationaux qui vivent et travaillent dans ce quartier. Cette démarche unique à Genève représente un modèle de concertation qui mérite d'être étendu à tous les projets de développement engagés par les autorités et les milieux privés sur le territoire de la République. L'Association des habitants du Petit-Saconnex - Genève (AHPTSG), qui milite pour la promotion d'un tel dialogue, se félicite de ce processus participatif qui, doit s'imposer dans tout projet urbanistique. L'AHPTSG s'engagera activement, avec tous ses moyens, pour que ce nouvel espace soit un succès et débouche sur un dialogue renouvelé avec les organisations internationales avec lesquelles vivent les Genevois souvent sans vraiment les connaître et les apprécier.

VOTRE KIOSQUE-ÉPICERIE SUR LA PLACE DU PETIT-SACONNEX



A votre disposition,
tous les jours
de la semaine (7/7) pour :

Vos journaux (presse locale,
nationale et internationale)

Tous les produits
d'une épicerie de qualité.

**Toujours à votre service
et au grand plaisir de vous
accueillir Khan Ajmal**

Opposition d'un collectif d'associations à un nouveau projet de densification au Petit-Saconnex

(par Stanislas Anthonioz & Joël Yéramian / Coordinateurs du Comité de défense)

Le Conseil d'État va prochainement soumettre au vote du Grand Conseil son projet de loi n° 12732. Il y est question d'une modification de zone au Petit-Saconnex, sur un terrain sis à l'angle de l'avenue Trembley et du chemin des Coudriers et attenant au Collège et École de Commerce André-Chavanne. Depuis 1987, la zone concernée est « affectée à de l'équipement public », pour les besoins de la population. C'est-à-dire qu'elle est réservée à l'édification d'établissements scolaires, hospitaliers, d'équipements sportifs, de crèches ou de tout autre équipement à vocation publique. Or, le projet de loi n° 12732 vise à supprimer cette zone d'équipements publics, alors que de tels espaces, essentiels au bon fonctionnement de notre société, manquent déjà cruellement. En effet, notre quartier connaît depuis plusieurs années une urbanisation galopante, qui exige de répondre aux besoins fondamentaux de ses habitants, actuels et futurs. Les nombreux projets immobiliers autour du site concerné (dans un

rayon d'environ 1 km) vont d'ailleurs conduire à accueillir encore plusieurs milliers de nouveaux habitants dans les 2-3 années à venir. En cas d'acceptation de ce projet de loi (disparition de la zone d'équipements), les parcelles en question, pourtant idéales pour absorber les effectifs toujours croissants d'élèves dans nos quartiers, vont tout simplement disparaître. Partant notamment du constat que la situation des établissements scolaires environnants était alarmante (saturation complète), un Comité de défense a été créé, afin de s'opposer au PL 12732. Ce comité est constitué pour l'heure des onze associations suivantes, soutenues par de nombreux riverains : l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) ; l'Association des Intérêts des Habitants du chemin des Corbillettes et alentours (AICC) ; l'Association pour la sauvegarde du Petit-Saconnex village ; l'Association Sauvegarde Genève ; l'Association Cointrin Ouest (ACO) ; l'Association des propriétaires du Parc des Mayens (APPDM) ; l'Association du secteur Sous-Sarasin (A3S) ; l'Association des propriétaires du chemin du Pastel ; l'Association secteur At-

tenville Pommier (ASAP) ; l'Association Crêts-Manons (ACM) ; l'Association SOS Patrimoine - Contre l'Enlaidissement de Genève. Les solutions apportées à ce jour par le Conseil d'État ont consisté à multiplier dans l'urgence la construction de bâtiments provisoires et l'installation de containers, dans les cours de récréation, sur les terrains de sport et sur les zones de verdure (pourtant destinées de par la loi au délassement de la population). Le Comité de défense « Opposition au PL 12732 » estime pour sa part que cette politique du « bricolage » doit au contraire trouver des solutions pérennes, afin de défendre la qualité de l'enseignement et de maintenir, à cette fin, dans nos quartiers, les espaces nécessaires pour des équipements publics de qualité.



La cabine, un nouveau lieu de rencontre sur la place du Petit-Saconnex

La cabine téléphonique, mise à disposition de l'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève, est gérée par trois bénévoles, Arlette, Catherine et Josiane, qui l'ont transformée en petite bibliothèque : lieu pour échanger des histoires et des idées. Le cosmopolitisme du quartier s'y reflète bien puisque nous y trouvons des livres en français bien sûr mais aussi en allemand, italien, russe, hongrois, portugais, néerlandais, arabe, espagnol, japonais, turc et anglais. Si la majorité des utilisateurs a bien compris le fonctionnement de cet espace voué à l'échange, d'autres le considèrent malheureusement comme un débarras pour leurs livres obsolètes ou en mauvais état. Ce sont alors les bénévoles qui doivent trier et les porter ailleurs, de même pour tout autre objet entreposé dans la cabine. L'AHPTSG et les responsables de la cabine souhaitent rappeler qu'il s'agit d'apporter des livres en bon état ayant un intérêt littéraire, artistique, historique, géographique ou didactique et pas plus de cinq à la fois. Les objets autres que des livres ou des films, ne sont pas les bienvenus, la cabine étant trop petite pour cela. Si vous désirez un lieu de troc (habits, objets divers, jouets), merci de nous le faire savoir et nous tenterons d'identifier un lieu d'entrepôt. En bref, nous remercions toutes celles et ceux qui respectent le plaisir des lectrices et lecteurs autant que le travail des bénévoles. L'AHPTSG est ravie de constater l'engouement général car cette cabine est maintenant devenue un lieu de rencontres et de découvertes.



Une information trompeuse qui disqualifie un projet de restauration au Petit-Saconnex

Le Petit-Saconnex avec ses vingt-mille âmes manque de locaux de rencontres, de salles de spectacles et d'espace de convivialité. Depuis dix ans, les habitants et les associations locales ne cessent d'interpeller les responsables politiques à ce sujet. Ceux-ci semblent conscients de ce déficit d'infrastructures et répètent à l'envi qu'ils s'en préoccupent. Or, un tel bâtiment existe, c'est celui que la Ville possède dans la campagne de Budé et qui abrite diverses salles pour l'école primaire de Budé. Aujourd'hui, il est appelé à être rénové et un crédit est sollicité. Dans ce contexte, on serait en droit d'attendre que la Ville prenne en compte, au-delà des besoins d'une cantine scolaire, toutes les opportunités qu'offre ce bâtiment et les attentes exprimées par les Petits-Saconnésiens. Ce n'est pourtant pas le cas. La Ville a choisi de n'engager qu'une restauration partielle du bâtiment. Et pour justifier cette décision, elle n'hésite pas à fournir des informations trompeuses aux représentants du Conseil municipal. C'est le cas d'une réponse du Conseil administratif à la motion M-1352 intitulée « Pour un espace de quartier ou une Maison de quartier au Petit-Saconnex ». Le texte de cette réponse mentionne en effet « que les combles de ce bâtiment ne bénéficient que de très peu de hauteur sous plafond. Il n'est par conséquent pas envisageable d'y installer une MQ ou un espace socioculturel ». Cette information est fautive et un simple examen des plans le



prouve. La hauteur sous la panne faîtière est de plus de cinq mètres et l'espace dégagé pour y installer des salles de rencontres ou un espace socioculturel représente une surface habitable de près de trois cents mètres carrés ! Cette information est également disqualifiante à l'égard de l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève qui avait suggéré qu'en cas de rénovation de ce bâtiment, il serait souhaitable d'aménager ses combles pour aller à la rencontre des souhaits des habitants. Or, au vu des dernières informations fournies par le Conseil administratif, la rénovation envisagée - qui ne vise qu'une partie du bâtiment pour en faire une cantine scolaire - paraît incohérente. Loin de contester la réalisation d'une cantine, l'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève s'est opposée dans un courrier adressé à l'Office des autorisations de construire à cette rénovation en soulignant que si une restauration de ce bâtiment est engagée, elle doit prendre en compte l'ensemble du bâtiment et assurer - pour le moins en période de lutte contre le réchauffement climatique - sa mise aux normes énergétiques. Dans ce contexte, l'AHPTSG (qui n'a pas été consultée dans le cadre de ce projet) a soumis toute une série d'autres suggestions pour que cette magnifique bâtisse de la ferme de Budé fasse l'objet d'une restauration en adéquation avec les attentes du Petit-Saconnex et la valeur inesti-

mable de cet espace, notamment en restaurant également la salle de rythmique pour en faire une salle de spectacle et pour que le rez-de-chaussée puisse servir d'espace d'exposition. L'AHPTSG espère que le Conseil municipal se saisira maintenant de ce dossier pour donner du sens à la rénovation envisagée et surtout pour une gestion éclairée et raisonnée de notre patrimoine public.



Charles Schaub, Petit-Saconnésien et Hellène d'adoption

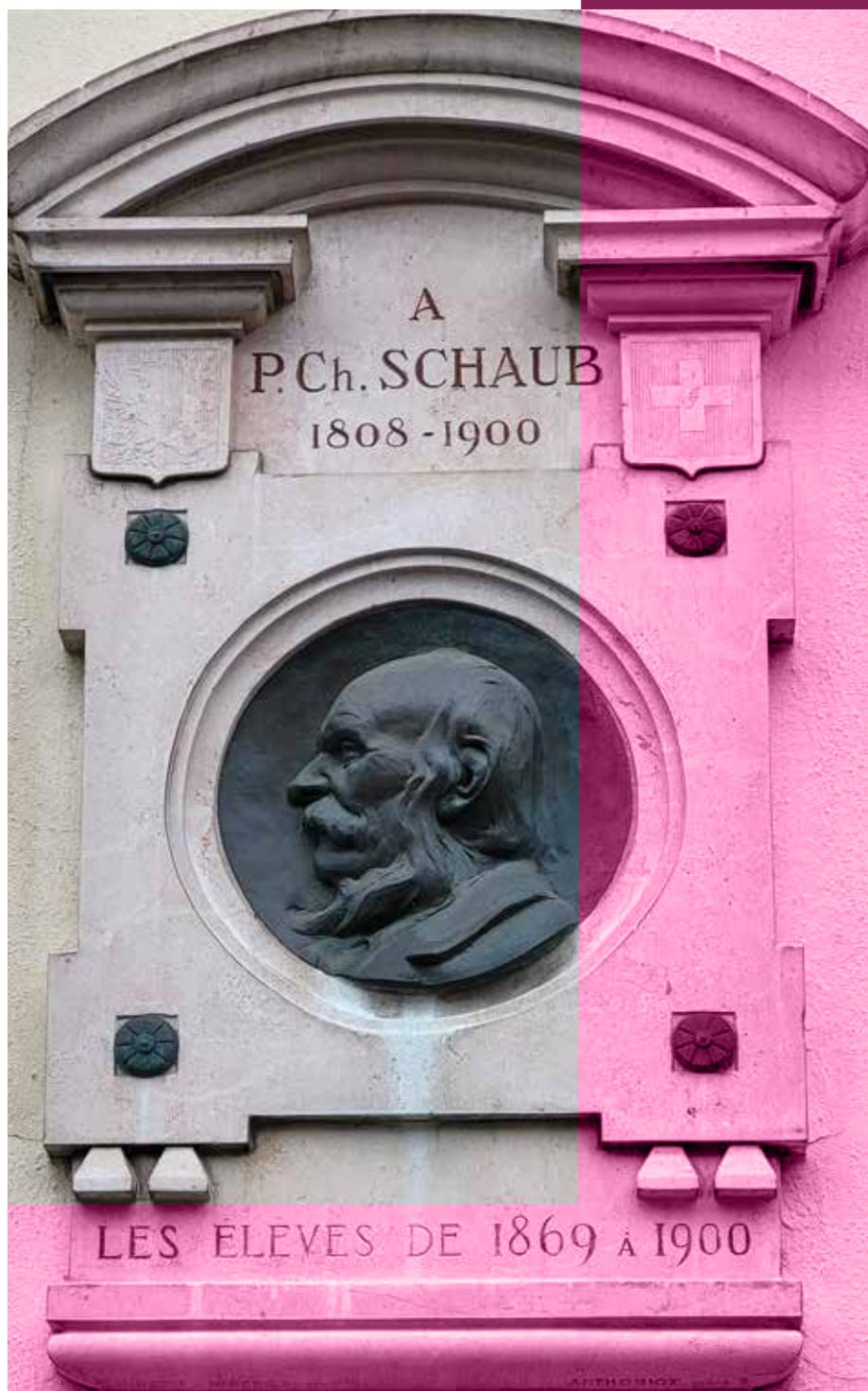
Par le Prof. Matteo Campagnolo

(Pierre-)Charles Schaub (1808-1900) naquit en ville de Genève sous l'occupation française, fils de Jean-Jacques (originaire de Bâle-Campagne), professeur de mathématique à l'Académie (de 1809 à son décès, en 1825) et de Marthe-Elise Bellot (1774-1844). En 1827 il s'inscrivit en droit à l'Académie, sans doute par nécessité plus que par vocation. En effet, docteur en droit, il devint le collaborateur de son oncle, le grand juriste Pierre-François Bellot (1776-1836). Le droit ne semble pas avoir représenté pour Charles Schaub plus qu'une obligation professionnelle. Il n'en parle pas dans ses souvenirs, sinon pour dire qu'il fut nommé en 1841 « juge assesseur à la Cour de justice civile et correctionnelle ». Ce sur quoi il aime revenir, à la fin de sa vie, ce sont ses voyages, faits « sac au dos » - comme le disait le prof. Bertrand Bouvier au

cours d'une conférence -, ses excursions, son service sous les drapeaux, qu'il quitta à regret en 1859, après avoir participé à la guerre du Sonderbund, ses multiples activités au service de sa commune d'adoption, comme chef des pompiers ou comme superviseur de l'instruction publique. Comme il le raconte dans ses Souvenirs patriotiques, militaires et clubistiques, qu'il publia en 1891, « En 1846, après les exercices [militaires] du mois de mai, nous quittâmes le 29 mai notre domicile de Longemalle, à l'angle du quai, pour nous transporter dans la commune du Petit-Saconnex, au quartier de la Servette, chemin du Nant, où nous avons fait l'achat d'une maison et d'une campagne. A gauche de l'avenue de la Servette, il n'y avait alors que les maisons et la ferme de la campagne Gaberel, mais, depuis lors, il s'y est construit successivement une trentaine de maisons qui sont toutes entourées de jardins. En 1822, lors de ma sortie du collège, mon père m'avait conduit chez un professeur, M. Comte, qui était en même temps pasteur du Petit-Saconnex ; nous avons passé par un petit sentier qui traversait le Grand-Pré, où il n'y avait alors aucune maison. » De toute évidence, il s'agit

du nant sans nom, dont un bref reste est abrité aujourd'hui par le petit bois qui borde l'ensemble des immeubles dits des Strumpfs, en dessous de l'école dite à tort des Grottes, car le quartier de ce nom en est éloigné. Ce Nant s'emboûrait dans la place connue non sans raison, semble-t-il, comme « la place des crottes », au-dessus de la porte de Cornavin (remplacée ensuite par la Gare Cornavin). « Crottes » ne faisant pas très chic, on remplaça le nom par une paronomase aussi facile que vide de sens. De toute évidence également, à la mort de son propriétaire, en 1900, la campagne Schaub fut vendue, la maison détruite, et à sa place furent construits les immeubles qui portent les numéros à un chiffre, bordant côté paire ce qui devint alors la rue Schaub, lesquels datent précisément du début du XXe siècle. L'an 1846, Genève était encore enserrée dans ses formidables murailles, dont le démantèlement allait permettre au parti radical de se maintenir au pouvoir les décennies à venir, en jouissant d'une source de revenus presque intarissable. Le Petit-Saconnex entourait alors la ville à l'est, allant de Sécheron à Cornavin et jusqu'au Grand-Saconnex et à Meyrin au nord.

Devenu Petit-Saconnésien, Charles Schaub s'employa activement pour le bien de sa nouvelle commune. « En 1849, je fus nommé par le Département de l'Instruction publique visiteur des écoles de la commune du Petit-Saconnex... Au printemps de 1850, je fus nommé second adjoint dans la commune. » Il devint ensuite président « du comité de bienfaisance », qui fut absorbé en 1868 par la caisse de l'Hospice général. « En 1851, je fus nommé lieutenant de pompiers pour une petite pompe dont les hommes étaient du Grand-Pré et de la Servette, et en 1852 je fus nommé capitaine de la compagnie des pompiers du Grand-Pré, dont la pompe était neuve... En 1853, je fus nommé par les pompiers de la commune du Petit-Saconnex membre du comité de secours des pompiers de la Rive droite... président... » En 1859, il demanda, après trente ans de service, sa « libération du service militaire ». Il concentra encore plus son activité bénévole sur sa commune d'adoption. « Au printemps 1862 j'avais été renommé conseiller municipal... En 1866... En 1870 et 1874... En 1871, l'éclairage au gaz fut introduit dans la commune du Petit-Saconnex. Depuis treize ans auparavant, soit depuis l'année 1858, j'avais établi, de septembre à avril, quelques réverbères à la Servette... En 1876 et 1877, je fus [nommé] membre de la commission du Conseil municipal qui



dut s'occuper de la question d'une seconde école à créer dans notre commune... Elle fut construite en 1878 à la Servette... on y installa une bibliothèque communale... Je fus nommé membre de la commission qui s'occupe chaque année de l'achat de quelques ouvrages... En 1878 on m'offrit de me renommer conseiller municipal, mais je dus refuser cet honneur... » « En 1884, je fus nommé par le Conseil d'Etat, ou par M. Carteret, membre d'une commission [...] qui fut chargée de délibérer sur la convenance de la création d'un second collège et sur le local à choisir. » Il termine ses brefs mémoires en évoquant ce qui lui tenait sans doute le plus à cœur, à la fin de sa vie : communiquer aux jeunes sa passion pour la marche, comme il l'avait fait jadis à un autre citoyen illustre du Petit-Saconnex, Moïse Briquet, de quelque trente ans son cadet, avec lequel il signait en 1879 le Guide pratique de l'ascensionniste sur les montagnes qui entourent le lac de Genève. En 1866, à quasi soixante ans, il affirmait fièrement qu'au cours d'un voyage en Suisse « Je fis en soixante jours de marche un peu plus de 600 lieues ». Quand il se rendit compte qu'il convenait désormais qu'il limitât ses sorties à des excursions journalières, il institua les excursions scolaires périodiques, dans le but de former les garçons à la marche militaire, excursions qu'il institua également pour les filles, ce qui constituait

une marque d'ouverture notable pour l'époque. Le legs qu'il laissa pour permettre à tous de bénéficier de ces sorties existe toujours ; le règlement en a été réactualisé récemment par le Conseil administratif de la Ville de Genève, en ces termes : « Règlement d'utilisation du Fonds Charles Schaub et Charles Georg (LC 21 553.1), adopté par le Conseil administratif le 12 décembre 2017. Entrée en vigueur le 12 décembre 2017. Le Conseil administratif de la Ville de Genève, adopte le règlement municipal suivant : Préambule Monsieur Charles Schaub (1808-1900), docteur en droit, mémorialiste du Conseil représentatif du Canton et conseiller municipal du Petit-Saconnex pendant trente ans, et Charles Georg (1851-1923), fondateur de la Société générale d'affichage et maire du Petit-Saconnex de 1902 à 1914, ont tous deux légué une partie de leur fortune à la Ville de Genève, aux fins de 'faciliter les excursions aux élèves des écoles', en particulier l'ancienne Commune du Petit-Saconnex, intégrée à la Ville de Genève en 1931. Les legs reçus par la Ville de Genève de la part de ces deux illustres personnages constituent le Fonds Charles Schaub et Charles Georg. En accord avec les dernières volontés des testateurs, la Ville de Genève a l'obligation d'affecter les éléments de fortune qu'elle a reçus en legs à la tâche spécifique de soutenir l'accès des élèves des écoles de la Ville aux excursions

scolaires. etc. » (<https://www.geneve.ch/sites/default/files/talend/reglements/LC21553.1-reglement-utilisation-fonds-charles-schaub-charles-georg.pdf>, consulté le 30 janvier 2022). Cette brève biographie ne serait pas équilibrée, si nous passions sous silence le violon d'Ingrès de Charles Schaub. Comme il le raconte, il étudia le latin avec son père, avant d'aller au Collège. Il s'y passionna de toute évidence pour les langues classiques, en particulier pour la poésie, passion qui lui tint compagnie sa vie durant. En toute modestie, il voulut imiter la poésie homérique en composant une épopée des guerres médiques en vers latin sous le titre de *Graecia victrix*, qu'il publia en 1882. L'héroïsme devait le fasciner, que ce fût celui de Léonidas, des héros de la guerre d'indépendance grecque de 1821 ou de Winkelried. Ainsi ce dernier était à l'honneur dans *Sempach* : clara illustravit quondam victoria Sempach ! Quingentos nunc post annos celebranda per omnes Helvetiae pagos erit haec victoria clara !, qui parut en 1886, pour le 500^e anniversaire de la bataille. Avec Elie-Ami Bétant, le futur secrétaire de Jean Capodistrias (le premier président de la Grèce libérée, 1827-1831) et futur principal du Collège, et quelques autres camarades, il suivit les leçons de littérature grecque moderne données en 1826 par le savant diplomate phanariote (Grec de Constantinople) Jakovaki Rizos Néroulos.

Un Portrait et des Mots

c'est l'alliance de nos deux passions.
C'est une **photographe** et une **porteuse d'Histoires** à votre service.
Marina Vous photographie, Laure porte Vos mots.
Vous êtes riche de mille histoires et mille regards.
Nous sommes à votre disposition pour les mettre sur papier.



contact@sequences.ch

marinacavazza@hotmail.com

PHARMACIE
DU
PARC DE BUDÉ

(centre commercial de Budé)



[Taxes are free
Pas de taxes]

on at prescription treatments with cash payment.
sur tous les médicaments délivrés sur ordonnance
avec paiement comptant.

Livraison gratuite à domicile

Produits naturels

aromathérapie - phytothérapie - spagyrie - homéopathie

- Tél. +41 (0)22 733 21 60
- Fax +41 (0)22 733 92 61
- pharmacie.bude@ovan.ch

Horaires :

Lu - Ve : 8h00 -19h00 non-stop
Sa : 8h00 -17h00 non-stop

Avenue de Budé 15 - 1202 Genève - Suisse

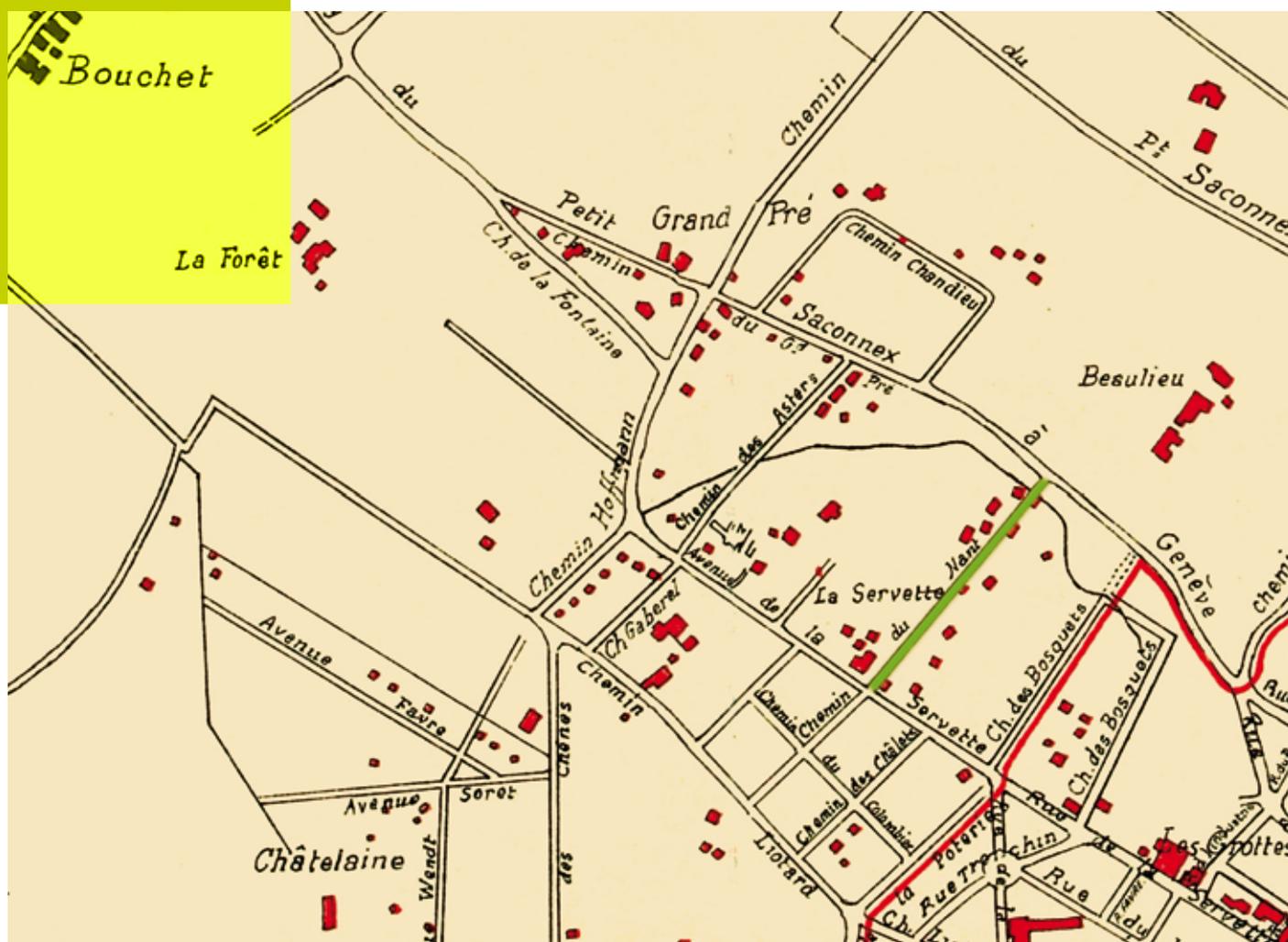
Rejoignez-nous sur :



Il s'enthousiasma pour le soulèvement des Grecs en 1821, non toutefois au point de se joindre aux philhellènes et de se rendre alors en Grèce. Il se rendit en Grèce plus tard, en 1840, puis encore une fois en 1862, comme il le raconte dans ses Souvenirs et dans des récits de voyage fort dépouillés, comme on en a depuis perdu l'habitude à Genève. Il semble que lors de ce dernier voyage, il rafraîchit son grec moderne. Il publia entre en 1864 et 1865 plusieurs traductions de textes poétiques et de contes. Ses traductions se signalent par leur exactitude et leur élégance, comme nous le disait Bertrand Bouvier, qui a consacré plusieurs études à Charles Schaub. Si bien qu'il peut être considéré comme le premier néo-helléniste genevois. Et le fondateur d'une brillante tradition d'études, qu'il inaugura en léguant sa belle bibliothèque grecque à la Bibliothèque publique et universitaire, laquelle forma le premier noyau d'une future Unité d'études de grec moderne à l'Université de Genève, dont la chaire allait fleurir au XXe siècle.



Illustrations accessibles sur le site de l'AHPTSG (voir Actualités)



Brèves

(ces points seront développés dans les prochains numéros des Nouvelles du Petit-Saconnex)

La Commission «Musée» du Petit-Saconnex s'est réunie le lundi 14 mars pour poursuivre ses travaux pour la réalisation d'un «Musée du Petit-Saconnex» dans l'ancienne bibliothèque en face du Temple (actuellement la Maison du cordonnier).

L'Hôtel Intercontinental s'est doté d'un nouveau directeur général, M. Hans Heijligers.

L'Agence UBS du Petit-Saconnex a aussi une nouvelle directrice, Mme Nathalie Viguiet.

Le 22 mars, l'AHPTSG organisera devant la poste du Centre Commercial de la Tourelle une action de prévention contre le cancer du colon. Cette campagne sera complétée par une conférence par la directrice de la Fondation genevoise de lutte contre le cancer, la Dre Béatrice Arzel, le 12 avril à la Fédération de Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Le cycle de conférences sur la mythologie grecque à la Villa Dutoit se poursuit jusqu'au mois de juin. La conférence de Matteo Campagnolo consacrée à la pièce de Sophocle «Oedipe-Roi» mercredi 16 mars, avec la participation de Jad Azkoul, guitariste classique de grande réputation, a ravi tous les participants. Nous aurons la chance d'entendre une nouvelle fois ce duo lors de la conférence prévue le 6 avril à 19:30 h. à la Villa Dutoit sur la dernière pièce de Sophocle l'Oedipe à Colone. Ne manquez pas d'inscrire cette conférence sur votre agenda.

Suite à l'audition de l'AHPTSG par la commission des pétitions du Conseil municipal, le Conseil d'Etat a décidé de maintenir la nom du chemin Colladon au Petit-Saconnex. L'AHPTSG se félicite de ce choix pour lequel elle s'est fortement mobilisée.

L'AHPTSG a appris qu'un crédit de 800'000 francs avait été voté pour assurer le financement de la rénovation de la Maison du cordonnier. C'est le résultat d'un fort engagement de l'AHPTSG.

L'initiative Climat urbain d'Actif-Trafic, soutenue par l'AHPTSG, a été validée. Malheureusement le Conseil d'Etat a décidé de lui opposer un contre-projet.

L'AHPTSG rappelle à tous ses membres et à tous ses sympathisants (s'ils ne l'ont pas déjà fait) d'acquitter leur cotisation pour l'année 2022.

Les dons sont aussi, naturellement, les bienvenus. (voir BVR ci-joint).

Le paiement de la cotisation peut intervenir aussi avec un virement sur l'IBAN de l'association.

CH57 0900 0000 1478 7591 1

POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU PETIT-SACONNEX (AHPTSG)

ADRESSE: Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) CH-1200 Genève

SITE WEB: www.ahptsg.ch - **MAIL :** info@ahptsg.ch

SOUTIEN À L'ASSOCIATION :
<https://ahptsg.ch/formulaire-adhesion-membres/>

FORMULAIRE D'ADHÉSION :
ahptsg.ch/formulaire-adhesion-membres/

TÉLÉPHONE : 077 492 31 01

CONCERT EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE EN UKRAINE

Entrée libre - collecte

CELLISSIMO CONCERT AU TEMPLE DU PETIT-SACONNEX

Ensemble de violoncelles de la HEM - Genève / site de Neuchâtel

JEUDI 21 AVRIL À 20H00

Organisé par l'Association AHPTSG

Ni formation institutionnelle, ni orchestre de conservatoire, l'ensemble Cellissimo est le fruit d'une initiative conjointe entre un professeur et ses étudiants.

Pour son directeur et fondateur Denis Severin, professeur de violoncelle à la Haute école de musique de Genève - site de Neuchâtel - partager une expérience musicale en jouant avec ses propres étudiants fait partie intégrante de leur formation musicale.

Originaires de différents pays d'Europe, provenant de divers horizons musicaux, ceux-ci vont unir leurs coups d'archets à ceux de leur maître à l'occasion de ce concert en faveur des victimes de la guerre en Ukraine.

